

PARASTOP® Aérosol

Le type de préparation:

Aérosol.
Élimination des insectes et acariens de l'habitation.

PARASTOP® Aérosol est un traitement antiparasitaire de l'habitat à utiliser de façon ciblée pour compléter le traitement général effectué à l'aide de diffuseurs PARASTOP®. PARASTOP® Aérosol est une association de molécules complémentaires efficaces sur un certain nombre d'insectes et d'acariens.

La perméthrine a une action rapide en éliminant les parasites adultes.

Le pyriproxyfène interrompt le cycle biologique des ufs et des larves. PARASTOP® Aérosol vise l'élimination totale des puces et des tiques dans l'ensemble de votre habitat.

L'identité de toute substance active biocide contenue dans le produit et sa concentration en unités métriques:

Solution pour pulvérisation.

Perméthrine (CAS N°52645-53-1) 0,94 % (m/m)
Butoxyde de Pipéronyl (CAS N° 51-03-6) 2,0 % (m/m)
Pyriproxyfène (CAS N° 95737-68-1) 0,02 % (m/m)

Gaz propulseur : CO₂

Les utilisations autorisées:

TP 18 : Élimination des insectes et acariens de l'habitation.

Mode d'emploi et dose appliquer pour chaque usage autorisé:

Fermer les portes et les fenêtres délimitant le local à traiter. Ouvrir les portes intérieures et les placards. Protéger les aliments, la vaisselle. Recouvrir soigneusement les aquariums après avoir arrêté la pompe et le filtre. Éloigner les enfants, les animaux et les plantes.

Avant toute application sur les moquettes, textiles et surfaces délicates, faire un essai préalable afin de vous assurer qu'il n'y a pas de risque de décoloration.

Bien agiter avant l'emploi. Vaporiser en tenant l'aérosol verticalement à 20 cm des surfaces à traiter. Procéder par de brèves pressions sans pulvérisation prolongée.

Quitter la pièce, laisser agir 3 heures puis aérer la pièce durant 1/2 heure. Un aérosol permet de traiter environ 60 m².

Élimine durant un mois les puces adultes. Son efficacité se prolonge pendant 6 mois pour les larves. En fonction de la présence de parasites, renouveler l'application en respectant un intervalle d'au moins 1 mois entre 2 utilisations.

Précautions d'emploi:

Contient de la perméthrine (ISO). Peut produire une réaction allergique.

Contient comme substances à risque : hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5 % N-hexane (EC N° 931-254-9).

- Danger

Aérosol extrêmement inflammable.

Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Provoque une irritation cutanée.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Tenir hors de portée des enfants.

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes.

Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou toute autre source d'ignition.

Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Élimination en toute sécurité du produit biocide et de son emballage:

Éliminer le contenu/récipient conformément à la législation locale et nationale en vigueur.

Des indications concernant les mesures de précaution prendre pendant l'utilisation, le stockage et le transport:

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.

Spray de 405 ml (volume net : 250 ml)

GTIN : 03397132001342

VIRBAC France

Espace Azur Mercantour

3^e rue LID

06510 CARROS

www.virbac.fr

